



Groupement d'Éducateurs Pour l'Insertion des Jeunes

Compte rendu du Comité de Coopération n°7 18 juillet 2014

Personnes présentes : Sandra Benbrahim, CUCS Centre-Ville ; Karina Mebarki-Guillot, Mission Locale-Garantie Jeunes ; Lucie Anzemberg, collectif De la rue à un chez soi ; Claudine Pes, Conseil d'Administration Gépij ; Anne Gay, Habitat Alternatif Social ; Jean-Sébastien Pignon, stagiaire Gépij ; Florian Gay, Marie-Léa Lacroix, Olivier Maury et Marine Moschen, Gépij.

Personnes excusées : Aude Chatot, Préfecture Déléguée à l'Égalité des Chances ; François Jeanblanc et Michel Tagawa, Conseil Général 13 ; Catherine Minard, Programme de Réussite Educative.

La participation des usagers apparaît dans plusieurs textes-cadres :

- La loi 2002-2
- La politique de la Ville avec la participation des habitants
- L'Économie Sociale et Solidaire avec la participation à la gouvernance

C'est pourquoi, la participation des usagers est un sujet qui anime particulièrement l'action de Gépij.

1/ La participation des usagers : comment la mettre en place ?

A Gépij : L'équipe a eu besoin de recueillir l'avis des jeunes sur les accompagnements, l'accueil physique (le local...). Nous avons donc créé un espace intitulé Groupe de Parole(s). Mais nous avons eu du mal à mobiliser les jeunes qui de fait sont en accompagnement individuel sur ces espaces collectifs.

Nous avons donc changé le nom de ce temps en « espace de consultation ». Cette démarche n'est pas juste un jeu rhétorique mais bien un changement de posture qui nous place dans une position de demande par rapport à eux et qui permet alors un genre de contre-don.

Parallèlement, nous essayons, depuis la création de Gépij mai de façon plus marquée en 2014, de mobiliser les usagers sur la vie associative. En 2014, nous avons donc invité des personnes en accompagnement ou ayant été accompagnées à l'Assemblée Générale. Certains ont décidé d'adhérer à l'association, d'autres de se présenter aux Conseil d'Administration. Tous ont activement participé aux échanges et débats.

Nous pouvons émettre plusieurs hypothèses quant à la difficulté de mobilisation :

- Quelle place donne-t-on à la parole des usagers aujourd'hui dans notre société ? Le travail de mobilisation ne serait-il pas avant tout un travail éducatif lié à la citoyenneté ?
- Les champs lexicaux utilisés sont trop liés à un milieu social et/ou professionnel. Il y a donc des problèmes de compréhension de part et d'autres.

Politique de la Ville : La participation des habitants est au cœur du dispositif depuis une trentaine d'années. Ce thème occupe donc des groupes de travail, des comités de pilotage... En 2014, la participation sera

GEPIJ

Groupement d'Éducateurs Pour l'Insertion des Jeunes
55 rue Saint Bazile 13 001 Marseille
06-88-25-28-28 06-21-49-84-92 06-89-80-66-16
contact@gepij.asso.fr

remise comme un enjeu central lors de la construction du nouveau contrat. Mais avec quel moyen ? Dans quel but ?

La participation est actuellement une commande institutionnelle mais sans correspondance avec des outils techniques, on ne peut réellement la mettre en place. Ce qui fait penser que la participation est un alibi, un enjeu superficiel.

La participation devrait donner des pistes de travail et non l'inverse ! Aujourd'hui, on consulte pour un nom de rue ou d'un centre social mais pas pour la création de cette rue ou de ce centre social.

Pour recueillir réellement la parole des habitants, il faut regarder avec un œil neuf, sans trop de question, parce que les questions appellent souvent certaines réponses.

Lucie Anzemberg nous cite l'exemple d'une action théâtre mise en place sur une cité de l'est de la France. Les collectivités territoriales avaient lancé un appel à projet pour que les jeunes de cette cité puissent s'exprimer sur les problèmes d'addictions repérés par les pouvoirs publics et qui semblaient être le nœud du problème de ces jeunes.

Mais lors de l'atelier théâtre, les jeunes avaient envie de s'exprimer sur l'absence de skate-park dans leur quartier et leur non-consultation lors des projets de rénovation urbaine. En effet, voyant leur quartier changer, ils ne voulaient pas d'un énième terrain de football, ce qui semblait être « l'atout social » habituel du concepteur de projet.

A la fin de l'atelier, les jeunes ont fait une représentation du spectacle écrit par leur soin face aux institutions. La scène finissait par une manifestation pour un skate-park. Quelques mois plus tard, un skate-park a été créé. Son absence jusqu'alors n'était pas de la mauvaise volonté de la part des porteurs de projet mais bien l'expression de la certitude de ces porteurs de savoir que les jeunes voulaient des terrains de football... sans jamais leur avoir posé la question.

Le problème de la participation active c'est la temporalité. En effet, entre le temps de la consultation et le temps de la concrétisation, plusieurs mois/années peuvent passer. Prenons l'exemple de la Place du Refuge. En 2012, le travail de consultation met en évidence les besoins des habitants : arbres, fontaines, jeux pour enfants... Aujourd'hui, il n'y a toujours pas un seul arbre ! de par manque le budget, la longueur des montages de projet et de leur instruction. Il y a donc une réelle nécessité à rester en lien avec le terrain afin d'expliquer cette lenteur, de rassurer, de ne pas trahir la confiance donnée.

Mais il manque aujourd'hui une véritable volonté politique qui dit que la participation n'est pas un simple processus de validation d'un projet mais bien sa base.

Garantie Jeune : Ce dispositif expérimental, confié aux Missions Locales, est impulsé par une directive européenne qui part du constat qu'il y a des jeunes (18-25ans) exclus du système et que personne ne connaît (NEET).

Ce dispositif propose donc un accompagnement global d'un an dont six semaines intensives 30h/semaine. Lors de ces six semaines d'atelier, le travail est axé sur la confiance en soi. En effet, beaucoup de ces jeunes n'ont jamais été entendu (à l'école, à la maison...) et ne savent donc plus si et comment ils doivent donner leur avis.

A la fin des six semaines, un questionnaire anonyme leur est transmis pour recueillir leur avis sur la formation. C'est un genre « d'enquête satisfaction » comme pour un client. Ces questionnaires sont ensuite analysés pour moduler les prochaines sessions.

Mais ces outils sont propres à la Mission Locale Marseille et ne font en aucun cas partie du dispositif.

Au niveau national, une évaluation est déjà mise en place mais, si elle comporte beaucoup de données quantitatives, est quelque peu légère sur les aspects qualitatifs notamment le témoignage des jeunes.

GEPIJ

Groupement d'Educateurs Pour l'Insertion des Jeunes
55 rue Saint Bazile 13 001 Marseille
06-88-25-28-28 06-21-49-84-92 06-89-80-66-16
contact@gepij.asso.fr

La participation des usagers est donc relativement prévue dans les évaluations mais qu'en est-il de leur place dans la conception du dispositif lui-même ?

Les constats à l'origine du dispositif sont fait par des chercheurs, des universitaires, des spécialistes. Associer les usagers à ces constats est donc un changement de positionnement : pour laisser de la place à l'autre, il faut se mettre en position d'écoute et non de celui qui sait.

2/ La participation des usagers : comment passer de la consultation à l'action ?

Anne Gay, nouvelle responsable du Pôle Social à HAS, nous fait part de sa précédente expérience professionnelle en EHPAD pour SDF.

Lors du travail sur le projet de service, la participation des usagers/patients a permis la réintroduction de l'alcool dans le service.

Mais ce cheminement a été long. Il faut d'abord travailler sur la confiance en soi : permettre aux personnes de parler mais surtout leur permettre de parler des sujets tabous.

L'évaluation de la réintroduction de l'alcool montre que les actes violents envers le personnel soignant ont disparu. Ce qui nous amène à penser qu'écouter les personnes est souvent plus efficace que de leur imposer des choix qui nous paraissent être les bons.

Le processus qui a abouti au changement du projet de service a duré deux ans et demi. Cela a débuté par des rencontres informelles puis des entretiens dont la méthodologie prévoyait de ne pas évoquer les sujets tabous mais de les laisser émerger d'eux-mêmes.

La temporalité d'un tel processus admet deux étapes : la prise de parole ou la mise en confiance et la mise en action. Mais la confiance acquise en première étape peut rapidement être anéantie dans le second temps, soit par instrumentalisation de la parole donnée, soit par l'absence de conséquence palpable (d'où la nécessité de garder le lien avec le terrain évoqué plus haut).

Nous notons que la parole des personnes en lien avec le travail social est souvent décrédibilisée : ils sont enfants, psychotiques, alcooliques ou autres. Ils ne sont considérés que via leur problématiques et non comme, en premier lieu, des personnes.

Cette conception de l'autre est également un problème de formation des travailleurs sociaux à qui on conseille constamment de garder une distance avec les usagers.

La position hiérarchique de celui qui sait entraîne un rapport de domination qui empêche toute participation.

L'échelle d'Arnstein permet de mesurer le niveau de participation :

<http://rhonealpes.centres-sociaux.fr/files/2013/04/echelle-dArnstein.pdf>

3/ La participation des usagers : quelle place dans la vie politique ?

Comme on a pu le constater plus haut avec l'exemple de la Place du Refuge ou l'écriture du Projet de Service de l'EHPAD, la rapidité d'action est plus efficace lorsque la politique est descendante.

Mais dans ce type de conception, la parole des habitants est écoutée lors de rapport de force, comme par exemple lors du blocage du chantier des Docks Libres où 10 emplois prioritaires avaient été créés.

Le rapport de force est-il le seul moyen de se faire entendre dans une politique descendante ? Les associations en travail social doivent-elles aider les personnes à se mobiliser sur des cations coups de poing ?

A Gépij, le co-portage nous permet de porter la parole des usagers auprès des institutions. Un maillon en moins dans la chaîne de communication puisque usager < -- > éducateur/co-responsable < -- > institutions. Mais il y a toujours un intermédiaire entre les personnes accompagnées et les institutions qui financent l'accompagnement.

Comment enlever ce maillon sans tomber dans le pathos « regardez comme il souffre mon usager » ? Ce sentiment de voyeurisme provient, en partie, du problème de statut des divers intervenants lors des

GEPIJ

Groupement d'Éducateurs Pour l'Insertion des Jeunes

55 rue Saint Bazile 13 001 Marseille

06-88-25-28-28 06-21-49-84-92 06-89-80-66-16

contact@gepij.asso.fr

rencontres. Comment faire en sorte qu'il s'agisse d'une rencontre de personnes et non d'un usager, d'un éducateur et d'un financeur ?

L'Université du Citoyen a mis en place des groupes de travail autour de la participation des jeunes. Les problèmes remontés sont ainsi portés par un ensemble de personnes d'univers différents ce qui permet de compléter les accompagnements individuels par une dynamique collective : communiquer ensemble, favoriser l'échange d'expérience, voire être un élément visant la construction d'une parole collective.

Des groupes de paroles d'usagers ou des théâtres forum d'usagers sont souvent mis en place. Ils permettent l'expression des personnes mais restent dans une dichotomie des positions : il y a « eux », les usagers et il y a « nous » les gens qui les aident. On observe généralement une bienveillance de la part du public, mais qu'en est-il une fois le bilan envoyé ? Qui se mobilise pour que les problématiques soulevées trouvent une solution ?

Gépij souhaite, pour ses 10 ans (en 2015) faire un évènement où partenaires, financeurs et usagers seraient à égalité : un théâtre forum marquant le début d'une réelle coopération autour des enjeux du travail social actuel. Cependant, l'équipe de Gépij perçoit déjà la difficulté de mobiliser les institutionnels sur une semaine d'ateliers. En effet, l'Etat a fait la loi 2002-2, mais veut-il réellement se donner les moyens de cette loi ?

La loi 2002-2 n'a fait qu'entériner des choses qui existaient déjà sur le terrain. En effet, certaines associations novatrices mettaient déjà en place des Conseils de Vie Social ou des Livrets d'accueil. La loi n'a fait que rendre normal ce qui était exceptionnel.

Un jour peut-être, la loi entérinera l'obligation d'avoir des usagers au sein des Conseils d'Administration des associations ?

GEPIJ

Groupement d'Educateurs Pour l'Insertion des Jeunes
55 rue Saint Bazile 13 001 Marseille
06-88-25-28-28 06-21-49-84-92 06-89-80-66-16
contact@gepij.asso.fr